

# Questions de genre et désertification en zones arides

Isabelle Droy

IRD UMI Résiliences, CSFD

Plate -forme Genre et Développement, 30 janvier 2020



**Comité Scientifique Français de la Désertification**  
French Scientific Committee on Desertification

hébergé par  
**AGROPOLIS**  
INTERNATIONAL

# CSFD Comité scientifique français de la Désertification



Comité Scientifique Français de la Désertification  
French Scientific Committee on Desertification

hébergé par  
AGROPOLIS  
INTERNATIONAL

- [www.csf.desertification.org](http://www.csf.desertification.org)
- Appuyé par Ministères :
  - Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation
  - Europe et Affaires Etrangères
  - Transition écologique et solidaire
- Agence Française de Développement
- Dossiers scientifiques : exemple du n°13

CSFD  
Les dossiers  
thématiques  
Numéro 13

## QUESTIONS DE GENRE EN ZONES SÈCHES

*Les femmes, actrices de la lutte  
contre la désertification*



# LA DÉSERTIFICATION ET LA DÉGRADATION DES TERRES DANS LES ZONES SÈCHES

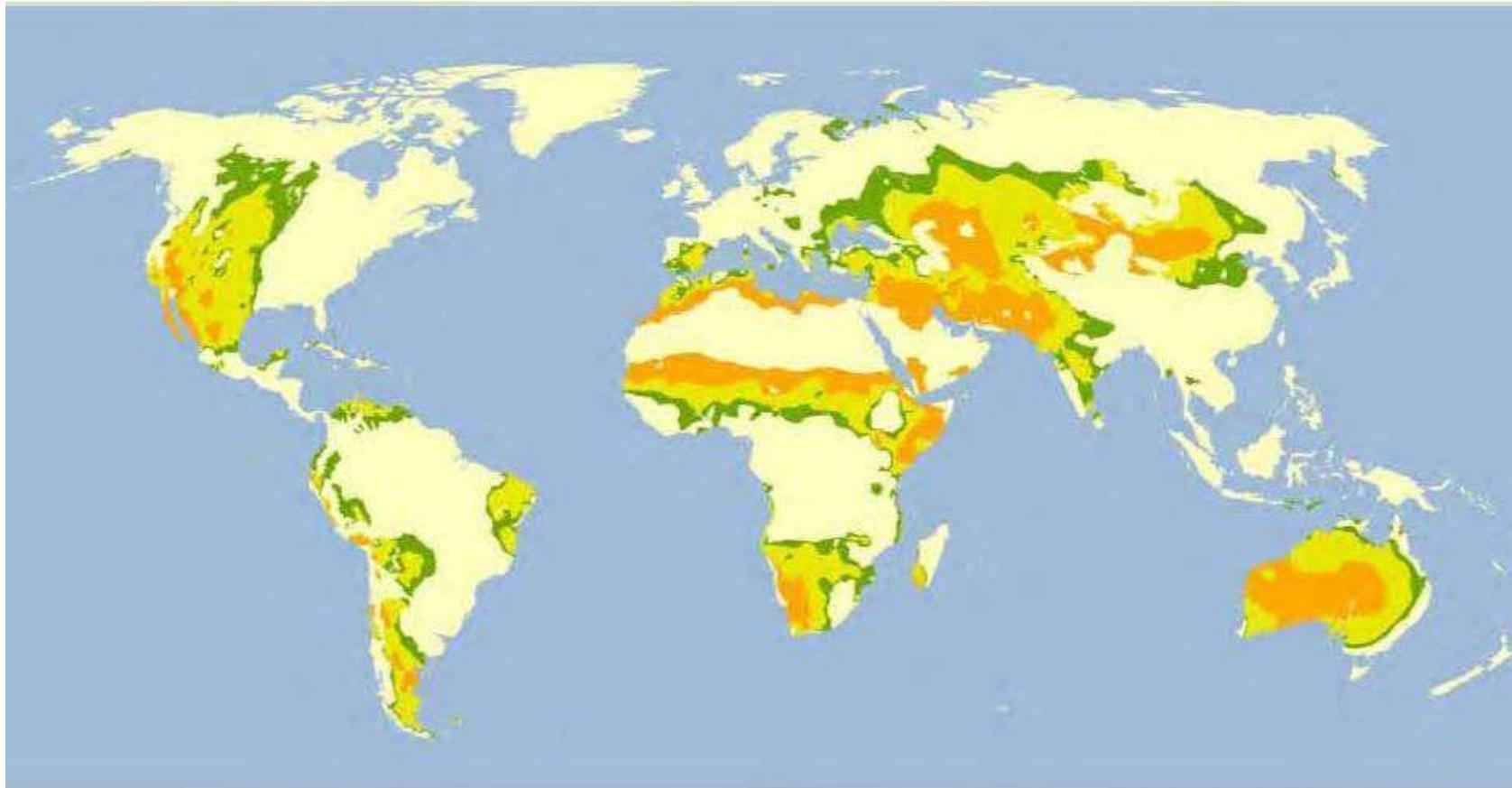
---



# Quelques rappels sur la dégradation des terres et la désertification ...

- La désertification ce **n'est pas l'avancée du désert...** idée abandonnée depuis longtemps par les scientifiques
- La **désertification** désigne un stade avancé de **dégradation des terres**
  1. touche les sèches : zones arides, semi-arides et sub-humides, défini par un indice aridité
  2. provoquée essentiellement par les **activités humaines**
  3. aggravée par les **variations climatiques** – voir rapport *IPCC 2019 : Climate Change and Land : special report on climate change, land degradation, sustainable land management, food security and greenhouse gas fluxes in territorial ecosystem*actuellement, environ 20% des terres en zone sèches sont fortement dégradées

# Les zones sèches dans le monde selon la CNULCD (convention des Nations-Unies de lutte contre la désertification)



## UNCCD delineation of drylands

- dry subhumid: P/PET 0.50 - 0.65
- semiarid: P/PET 0.20 - 0.50
- arid: P/PET 0.05 - 0.20



Source: ESRI, 1993; CRU/UEA; UNEP/GRID, 1991  
Scale: 1:100 million  
Projection: Robinson

© UNEP/WCMC, 2007

# Le processus de dégradation des terres

- **Modification du couvert végétal** et de la composition floristique.  
Réduction des capacités de production et de reproduction de la végétation
- **Diminution de la biomasse et de sa restitution au sol**, pertes progressives de matière organique qui constitue un des éléments déterminants des propriétés des sols.
- **Erosion du sol**, moins protégé par la couverture végétale, soumis à l'action mécanique des précipitations et du vent, augmentation du ruissellement, baisse de la réserve en eau disponible pour les plantes
- **Perturbation du cycle des éléments nutritifs du sols**, avec comme conséquence **baisse de la productivité agricole**
- **Perturbation du cycle de l'eau**

## Des causes anthropiques : pressions sur les ressources

- Affecte de nombreux pays en développement **à forte croissance démographique** = Accroissement des besoins dans un contexte d'évolution technologique insuffisante et/ou non durable; Conduit au **déboisement et surpâturage**
- **Changement des modes de régulation foncière** et des modes d'**accès aux ressources** : diminution des jachères sans restauration de la fertilité, abandon des systèmes de régulation au sein des sociétés
- **Choix de développement** introduisant des pratiques agricoles néfastes pour les sols : formes de mécanisation, d'irrigation, suppression des haies, intensification à base d'intrants chimiques etc.
- Mais aussi, **destruction des sols par exploitation minière ou urbanisation**
- Aggravation des phénomènes par le changement climatique

# IMPACTS SPECIFIQUES DE LA DÉGRADATION DES TERRES SUR LES FEMMES



Ramassage du bois dans le Haut-Atlas marocain.  
O. Barrière © IRD



Outre d'eau extraite du puits,  
Dantiandou, Niger. © I. Droy

## Des populations vulnérables

- Zones sèches : **populations rurales**, agriculteurs et pasteurs; concerne 35% de la population mondiale
- Habitants des zones sèches dépendent fortement des services des écosystèmes pour leurs **moyens d'existence** : production agricole, bétail, production laitière, bois de chauffage et matériaux de construction dépendent tous de la productivité végétale
- Pays peu développés ou de niveau intermédiaire, concentration en Afrique et en Asie, niveau de pauvreté élevé.



Le mil en route,  
Burkina Faso. J.P.  
Guengant © IRD

# Complexité des formes familiales

- *Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? »*  
Gastellu (1979).
- Complexité des formes d'organisation dans les agricultures familiales en Afrique de l'Ouest.
- Unité de production, de résidence, de consommation : des superpositions partielles
- **Modèle économique des familles** : pas de mise en commun des ressources (modèle unitaire inopérant)
- **Responsabilités et charges partagées**, avec variations selon les sociétés (qui paie quoi?)

# Une vulnérabilité spécifique des femmes

Pourquoi femmes et hommes sont-ils affectés différemment par la dégradation des terres?

## 1. En raison de la répartition des *tâches* et activités :

- Activités liées à la reproduction sociale : collecte de l'eau, du bois, consommation de temps et d'énergie ; activités peu valorisées, mal prises en compte par les projets
- Rôle important dans la production vivrière : **espace nourricier** généralement genré : champs de case/jardins; utilisation des ressources de cueillette (soudure/pharmacopée)

## 2. En raison des inégalités de droits

- **Accès aux ressources marqué par les inégalités de genre** (foncier, main d'œuvre, crédit etc.) droits complexes, marqués par l'intersectionnalité
- des statuts (allochtones/autochtones par exemple) et/ou de la position sociale
- du genre (droits fonciers limités pour les femmes)
- **Déficit de représentation politique et dans les organisations (producteurs etc.)**
- Importantes évolutions et recompositions (changements socio-économiques, pression foncière, décentralisation...) = se font au détriment des femmes, souvent invisibilisées dans les projets et politiques de développement

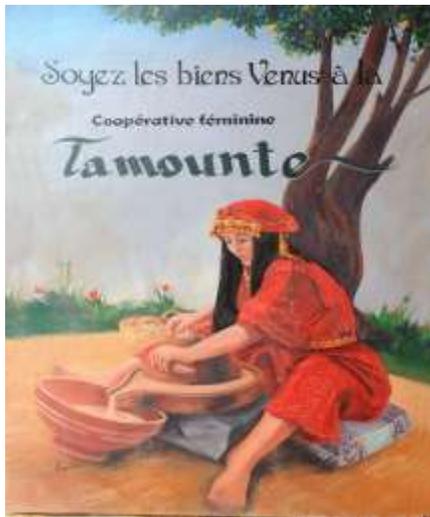
# LES FEMMES ACTRICES DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION : PLUSIEURS ÉCHELLES D'ACTION



Trois femmes, trois générations solidaires, rentrant au village d'un pas décidé en fin de journée. L'une porte du bois de feu, l'autre des branches élaguées pour le fourrage et la troisième de l'eau. Commune de Dantiandou, Niger. © M. Loireau, 2010

## Au niveau local : niveau individuel, associations, projets

- A travers des actions de **lutte contre la déforestation** et de **réduction de la consommation de bois-énergie** (substitution avec d'autres sources d'énergie et réduction de la consommation de bois par l'utilisation de dispositifs plus économes (foyers améliorés))
- A travers l'**amélioration de la valorisation de ressources issues de la cueillette (fruits ou plantes)**, tout en assurant leur renouvellement. Permet à la fois d'impliquer les femmes — activités correspondent à des tâches qu'elles assument traditionnellement — et protéger l'écosystème d'où ces ressources proviennent.



Affiche de valorisation  
des produits du terroir au  
Maroc- Argan  
© G. Michon IRD



Groupement de femmes  
productrices de karité.  
Burkina Faso.  
© M. Loireau IRD

- Au travers d'activités **ex-ante** de contribution au maintien de la biodiversité:



- Au travers d'activités **ex-post de restauration des terres**
  - **nombreuses techniques de lutte anti-érosive**  
exemple cordon pierreux



Agroécologie au Togo. T. Chevallier © IRD

Construction d'un cordon pierreux. Le vétiver renforce le cordon, permet de mieux lutter contre l'érosion des sols et de stocker du carbone

- Amélioration ou restauration de la fertilité (zaï etc.)

- Au travers d'appui à l'organisation des femmes, permettant d'améliorer les conditions de vie, la sécurité alimentaire et l'autonomisation

Vente de produits locaux par les femmes, Sénégal.

Des organisations de femmes ont vu le jour avec pour but de créer des microcircuits économiques dans les villages

R. Bally © IRD



Femmes du Groupement de promotion féminine de Kaffrine. Sénégal. F. Calmel © Cirad

Nombreuses et variées, ces organisations peuvent influencer les orientations des politiques publiques en matière **de gestion collective des ressources, de reconnaissance des droits fonciers, de prise en compte institutionnelle des questions de genre.**

Si elles ne dévient pas de leurs objectifs, ces organisations contribuent à renforcer le pouvoir de décision des femmes et favorisent leur autonomisation.

# Au travers des politiques du genre et des outils de mise en oeuvre

- Conventions internationales
  - Lutte contre les discriminations
  - Prise en compte du genre dans les conventions de Rio
- Législations nationales sur le genre, avec des avancées importantes, bien qu'inégales
- Stratégies et des plans d'action sur le genre développés par des organisations internationales et des agences nationales d'aide au développement.
  - ODD Objectifs de développement durable(ODD5, égalité entre les sexes)
  - Marqueur genre, plans d'actions...

# Différentes échelles d'action

## 1. Conventions et engagements internationaux

- 3 conventions de Rio (climat, biodiversité, désertification)
- Conférences internationales sur les femmes : engagement de lutte contre les inégalités femmes-hommes et autonomisation des femmes

## 2. Engagements nationaux des pays

- Signature des conventions internationales, adaptation appareil législatif, politiques publiques
- Plans d'action genre : au niveau des agences avec création d'indicateurs, boîtes à outils